

TME Pharma publie ses résultats semestriels et son rapport de mi-année

Berlin, Allemagne, 30 octobre 2025, 21h00 CET – TME Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALTME), Une société de biotechnologie en phase clinique, spécialisée dans le développement de nouvelles thérapies contre le cancer et les maladies oculaires, publie aujourd'hui ses résultats semestriels et son rapport de mi-année.

Le premier semestre a été marqué par la restructuration de TME Pharma vers un modèle d'externalisation des effectifs plus économique. Les résultats de cette restructuration, notamment une réduction significative des coûts, sont visibles depuis le second semestre. Le 25 juin, le processus de restructuration s'est achevé avec la nomination de D.M. van den Ouden au poste de PDG. Les économies annoncées, l'arrivée du nouveau PDG et la nouvelle stratégie dévoilée ont permis de lever 1,7 million d'euros grâce à une émission obligataire en mai 2025. Un montant supplémentaire de 500 000 euros a été levé en août 2025, témoignant de la confiance des investisseurs dans la stratégie communiquée.

Malgré une réduction des effectifs, l'expertise de l'entreprise est préservée. Les discussions avec de potentiels partenaires se poursuivent et TME Pharma reste pleinement engagée dans la recherche et le développement de ses actifs NOX A12 et NOX E36. Outre ces actifs, TME Pharma cherche activement à développer ses activités, notamment par des investissements dans des entreprises potentiellement rentables et génératrices de flux de trésorerie.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2024 s'est élevé à 27 000 €, contre 0 € au premier semestre 2024. TME Pharma a enregistré une perte nette de 2,1 millions d'euros au premier semestre 2025, contre 3,2 millions d'euros au premier semestre 2024. La trésorerie s'élevait à 2,06 millions d'euros au 30 juin 2025, contre 2,70 millions d'euros au 30 juin 2024. Les capitaux propres sont négatifs, à hauteur de 570 000 €. La visibilité financière s'étend jusqu'au 28 mai 2026 et, si nécessaire, la Société peut négocier une prolongation de l'échéance de la dette arrivant à échéance le 28 mai 2026, afin d'améliorer sa visibilité financière.

Le rapport semestriel est disponible sur le site web de TME Pharma.

Diede van den Ouden, PDG de TME Pharma, a déclaré : « *Je n'ai rejoint l'entreprise qu'à la fin de la période considérée. Je suis toutefois satisfaite de la transition menée par l'équipe précédente et je continue de travailler en étroite collaboration avec l'ancien PDG, Aram Mangasarian. Je suis convaincue de notre réussite et, grâce à la nouvelle structure à faibles coûts, l'organisation est moins stressée qu'auparavant. . Je tiens à rappeler que je suis moi-même actionnaire de TME Pharma et que j'ai également investi dans l'émission de dette en mai et août derniers, afin de limiter au maximum la dilution de ma participation.* »

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

TME Pharma NV

Diede van den Ouden, CEO
ir@tmepharma.com

À propos de TME Pharma

TME Pharma est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de thérapies innovantes contre le cancer et les maladies oculaires. Ses composés phares ont été conçus pour agir sur le microenvironnement tumoral (TME) et le cycle immunitaire du cancer en brisant les barrières de protection tumorale contre le système immunitaire et en bloquant la réparation tumorale. Les deux principaux actifs de la société sont :

- NOX-A12 (olaptedesed pegol, un aptamère L-ARN anti-CXCL12), qui est actuellement étudié (essai clinique GLORIA de phase 1/2) chez des patients atteints d'un cancer du cerveau nouvellement diagnostiqué qui ne bénéficieront pas cliniquement d'une chimiothérapie standard. La FDA américaine et le BfArM allemand ont approuvé la conception d'un essai randomisé de phase 2 dans le glioblastome, et *TME Pharma* a obtenu la désignation Fast Track de la FDA pour NOX-A12 en association avec la radiothérapie et le bevacizumab pour une utilisation dans le traitement du cancer du cerveau agressif de l'adulte, le glioblastome. NOX-A12 en association avec la radiothérapie avait également précédemment reçu la désignation de médicament orphelin (ODD) pour le glioblastome aux États-Unis et le gliome en Europe.
- NOX-E36 (emapticap pegol, aptamère L-ARN inhibant CCL2 et les chimiokines apparentées), qui est en cours d'évaluation dans les maladies ophtalmiques avec un besoin élevé de thérapies bien tolérées avec un effet antifibrotique.

Sous la direction de son nouveau PDG, Dieder van den Ouden, arrivé en juin 2025, l'entreprise entreprend actuellement une restructuration stratégique visant à dégager les ressources financières nécessaires à la valorisation du NOX-A12 et du NOX-E36. Ces mesures comprennent :

- Lever des fonds auprès de sources alternatives (1,7 million d'euros levés en mai 2025, dont 500 000 euros auprès du nouveau PDG)
- Rechercher des opportunités commerciales stables et génératrices de trésorerie pour obtenir un flux de trésorerie opérationnel positif au niveau de la société holding
- Effet de levier impôt reports de pertes
- Obtenir une exposition aux actifs numériques via un compte de courtage cryptographique nouvellement créé

Vous trouverez de plus amples informations sur : www.tmepharma.com.

À propos de l'étude GLORIA

GLORIA (NCT04121455) est *TME* Étude de phase 1/2 à dose croissante de NOX-A12 en association avec la radiothérapie chez des patients atteints d'un glioblastome (cancer du cerveau) partiellement ou non réséqué et traité en première intention avec un promoteur MGMT non méthylé (résistant à la chimiothérapie standard). GLORIA évalue plus en détail la sécurité et l'efficacité de NOX-A12 dans le bras d'expansion où NOX-A12 est associé à la radiothérapie et au bevacizumab.

À propos de l'étude OPTIMUS

OPTIMUS (NCT04901741) est *TME* Étude de phase 2 ouverte à deux bras prévue par *Pharma sur NOX-A12 associé au pembrolizumab et à l'irinotécan nanoliposomal /5-FU/leucovorine ou à la gemcitabine/nab-paclitaxel chez des patients atteints d'un cancer du pancréas métastatique stable en microsatellites.*

Clause de non-responsabilité

Les traductions de tout communiqué de presse dans des langues autres que l'anglais sont uniquement destinées à faciliter la lecture aux lecteurs non anglophones. La société s'est efforcée de fournir une traduction fidèle du texte original en anglais, mais en raison des nuances de traduction dans d'autres langues, de légères différences peuvent exister. Ce communiqué de presse contient certaines informations contenant des « énoncés prospectifs ». Ces énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes actuelles de *TME Pharma* et sont sujets à des incertitudes, des risques et des hypothèses inhérents difficiles à prévoir. Les facteurs susceptibles d'entraîner des résultats réels différents comprennent, sans s'y limiter, les risques inhérents au développement de médicaments oncologiques, y compris les essais cliniques et le calendrier de mise en œuvre de *TME*. Capacité de *l'industrie pharmaceutique* à obtenir les autorisations réglementaires pour le NOX-A12 ainsi que pour tout autre candidat-médicament. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont valables à la date de la présente annonce, et *TME Pharma* décline toute responsabilité quant à leur mise à jour, sauf si la loi l'exige.